



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Rentrée scolaire 2025 – 2026

Lycée

Jean-François Millet

Cherbourg-en-Cotentin

NOM DE L'ÉLÈVE :

PRENOMS (SUIVANT L'ÉTAT CIVIL) :

DATE DE NAISSANCE :

Lycée général
et technologique
Jean François Millet

INSCRIPTION 2nde ou 1ST2S

Les dossiers d'inscription sont à déposer au lycée :

-Lundi 30 juin 2025 de 7h30 à 20h

-Mardi 1^{er} juillet 2025 de 7h30 à 20h

-Mercredi 2 juillet 2025 de 7h30 à 17h

Téléphone
02.33.87.69.00

Mél.
inscriptions.0500016w
@ac-normandie.fr

Rue de Bougainville
BP 79
50100
CHERBOURG
EN COTENTIN

www.lycee-millet.com

Classe de SECONDE : ☐

Classe de 1^{ère} ST2S : ☐

Obtenir une
bourse de lycée ?

**Vous pouvez
maintenant
estimer son montant**



www.education.gouv.fr/bourses-de-lycee

Vérifiez si votre dossier est complet à l'aide du tableau au verso →

PIECES A JOINDRE

Ce dossier devra être complété lors de l'inscription.

- ☐ Fiche de renseignements
- ☐ Fiche des options
- ☐ Fiche infirmerie
- ☐ Fiche d'urgence
- ☐ **Adhésion à la Maison des Lycées**
(Chèque libellé à l'ordre de Maison des lycées. Préciser au verso : nom, prénom de l'élève, niveau de classe à la rentrée 2025).
- ☐ Fiche intendance
- ☐ Relevé identité bancaire
- ☐ Photocopie du livret de famille en cas de changement de situation
- ☐ Copie de la pièce d'identité de l'élève
- ☐ Attestation d'assurance

Si souhait de demande d'inscription à l'internat pour ceux qui ne l'étaient pas en 2024/2025, merci de prendre contact avec la vie scolaire au 02 33 87 69 04.

L'inscription vaut adhésion au règlement intérieur (à lire obligatoirement). Il est consultable « sur le site du lycée » ainsi que le règlement intérieur de l'internat.

DOCUMENTS A CONSERVER PAR LES PARENTS

Calendrier d'inscription et de rentrée



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Information sur le traitement de vos données personnelles

Les renseignements demandés sur cette fiche sont indispensables à l'établissement de votre enfant pour gérer sa scolarité et pour vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence.

Ces informations sont également utiles à l'académie et au ministère pour mieux connaître les établissements et contribuer à leur bon fonctionnement.

C'est pourquoi il est important de remplir cette fiche avec soin et de signaler dès que possible à l'établissement tout changement (coordonnées, situation familiale...).

Les informations que vous donnez au moyen de cette fiche sont enregistrées par l'établissement dans l'application **SIECLE** (Système d'information pour les élèves des collèges, des lycées et pour les établissements).

Qu'est-ce que l'application SIECLE ?

Finalités et bases légales

SIECLE est un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse :

- **pour le contrôle de l'obligation d'instruction**, au titre d'une **obligation légale** auquel l'établissement est soumis au sens du c) de l'article 6 du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD)
- **pour la gestion administrative, pédagogique et financière des élèves, des apprentis et des étudiants des collèges et des lycées**, dans le cadre de l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens du e) de l'article 6 du RGPD

Données traitées et durée de conservation

En vertu de l'article L113-12 du Code des Relations entre le Public et l'Administration (CRPA), les données vous concernant ainsi que celles de votre enfant, déjà connues de l'Education Nationale, proviennent :

- pour l'entrée en 6^{ème}, d'AFFELNET 6ème
- pour l'entrée au lycée, d'AFFELNET Lycée

L'identifiant national élève est issu du RNIE (répertoire national des identifiants élèves).

Ces applications sont mises en œuvre par le ministère en charge de l'Éducation nationale.

Les données relatives aux étudiants entrant en section de technicien supérieur et en classes préparatoires aux grandes écoles sont issues de l'application PARCOURSUP, mis en œuvre par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les données fiscales nécessaires à l'étude des demandes de bourse sont issues du système d'information de la direction générale des finances publiques, en application du II de l'article 114-8 du CRPA.

L'ensemble des données est conservé jusqu'à l'expiration d'un délai d'un an après la fin de la dernière année scolaire dans un établissement du second degré.

Destinataires des données

Les personnels de l'établissement de votre enfant, ceux des services départementaux de l'Education Nationale et des services académiques, ceux du ministère et ceux des collectivités territoriales (commune, département, région) peuvent accéder à certaines de vos données, dans la limite de ce qui est nécessaire à leurs missions.

Quels sont vos droits et comment les exercer ?

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation définis par les articles 15, 16 et 18 du RGPD, ainsi que ceux prévus à l'article 85 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés auprès du chef d'établissement.

Pour l'exercice de votre droit d'opposition, défini par l'article 21 du RGPD, vous pouvez adresser votre demande au ministère, par courriel, à cette adresse : dgesco.protection-donnees@education.gouv.fr

Ce droit d'opposition ne s'applique pas pour la collecte et le traitement de données nécessaires aux fins de contrôle de l'obligation d'instruction.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère :

- par courriel, à dpd@education.gouv.fr
- au moyen du formulaire de contact en ligne : <http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD>
- ou par courrier postal, à : *Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse*
À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)
110, rue de Grenelle
75357 Paris Cedex 07

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) :

- au moyen du formulaire de contact en ligne : <https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil>
- ou par courrier postal, à : *Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés*
3 Place de Fontenoy
TSA 80715
75334 PARIS CEDEX 07.

À l'occasion de ces démarches, il peut vous être demandé de communiquer d'autres informations permettant de prouver votre identité, par exemple la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Pour en savoir plus sur SIECLE : www.education.gouv.fr/siecle

Merci de vous assurer de l'accord des autres personnes dont vous fournissez les coordonnées ci-après, et de les informer de l'utilisation qui sera faite par l'établissement de leurs données personnelles.

Professions et catégories socio-professionnelles - Codes à reporter en page 3, « représentants légaux »

Code	Libellé	Code	Libellé
AGRICULTEURS EXPLOITANTS		OUVRIERS	
10	Agriculteurs exploitants	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
ARTISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE		63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
21	Artisans	64	Chauffeurs
22	Commerçants et assimilés	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES		68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
31	Professions libérales	69	Ouvriers agricoles
33	Cadres de la fonction publique	RETRAITES	
34	Professeurs, professions scientifiques	71	Retraités agriculteurs exploitants
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	74	Anciens cadres
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	75	Anciennes professions intermédiaires
PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES		77	Anciens employés
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	78	Anciens ouvriers
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	PERSONNES SANS ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE	
44	Clergé, religieux	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	83	Militaires du contingent
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise	84	Elèves, étudiants
47	Techniciens	85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	86	Personnes sans activité professionnelle ≥ 60 ans (sauf retraités)
EMPLOYES			
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique		
53	Policiers et militaires		
54	Employés administratifs d'entreprise		
55	Employés de commerce		
56	Personnels des services directs aux particuliers		

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : 2025-2026

Formation :

Classe :

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE	
Nom de famille* (1) :	Sexe* : F ☐ M ☐
Nom d'usage (2) :	Né(e) le* : ____/____/____
Prénom 1* (3) :	Prénom 2 : Prénom 3 :
Mobile de l'élève :	
Courriel de l'élève :	
Pays de naissance* :	Département de naissance* (4) : ____
Commune de naissance* (4) :	Nationalité* :
L'élève habite* (5) : Chez	
Ou possède sa propre adresse	
Code postal : ____ Commune :	
Pays :	

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : pour les élèves nés en France

(5) L'élève habite : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même si l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément ; sinon indiquer la propre adresse de l'élève

REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Un représentant légal détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.

Lien avec l'élève* : A contacter en priorité : ☐

Ce lien est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent).

Nom de famille* : Civilité* : Mme ☐ M. ☐

Nom d'usage : Prénom* :

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : ____ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* :

Code postal* : ____ Commune* :

Pays* : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de transmettre mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : ☐ de recevoir des SMS : ☐Lien avec l'élève* : A contacter en priorité : ☐Nom de famille* : Civilité* : Mme ☐ M. ☐

Nom d'usage : Prénom* :

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : ____ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* :

Code postal* : ____ Commune* :

Pays* : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de transmettre mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : ☐ de recevoir des SMS : ☐

PERSONNE EN CHARGE DE L'ÉLÈVEA contacter en priorité : ☐

La *personne en charge*, lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.

Lien avec l'élève* : Civilité* : Mme ☐ M. ☐

Nom de famille* :

Nom d'usage : Prénom* :

Adresse* :

Code postal* : _ _ _ _ _ Commune* :

Pays* : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de transmettre mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : ☐ de recevoir des SMS : ☐

AUTRE PERSONNE À CONTACTER

Lien avec l'élève* : Civilité* : Mme ☐ M. ☐

Nom de famille* :

Nom d'usage : Prénom* :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de recevoir des SMS : ☐

ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire**.

Pour cela, il vous suffit de remplir ou modifier les **informations ci-dessous, pour vous-même et pour votre concubin(e), si vous êtes dans cette situation**.

Ces informations sont indispensables pour nous permettre de récupérer automatiquement vos données fiscales.

De cette manière, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée.

Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

J'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse et je complète les informations ci-dessous ☐

Vous-même :

Nom de famille* (1) :

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : _ _ / _ _ / _ _ _ _ Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) : _ _ _ Commune de naissance* (4) :

Votre concubin(e) :

Vous êtes en concubinage si vous vivez en couple sous le même toit, sans être marié ou pacsé (dans ce cas vous payez vos impôts séparément). L'accord de votre concubin(e) est indispensable pour cette démarche

Nom de famille* (1) : Civilité* : Mme ☐ M. ☐

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : _ _ / _ _ / _ _ _ _ Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) : _ _ _ Commune de naissance* (4) :

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : à compléter si vous êtes nés en France

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : _ _ / _ _ / _ _ _ _

Signature :

Document à conserver

CALENDRIER D'INSCRIPTION OU DE REINSCRIPTION EN SECONDE, PREMIERE, TERMINALE RENTREE 2025

LES INSCRIPTIONS :

Les inscriptions des secondes GT, des 1ères STS2 et des nouveaux arrivants auront lieu au lycée Millet en salle Millet'nium aux horaires suivants :

- lundi 30 juin, mardi 1^{er} juillet : **07h30-20h00**
- mercredi 2 juillet : **7h30 -17h**

Les dossiers d'inscription seront disponibles au lycée Millet mais ils peuvent être téléchargés sur le site de l'établissement et sur l'application de télé-inscription.

Les dossiers d'inscription sont à déposer au lycée. Pour les secondes la **télé-inscription en ligne** est vivement recommandée.

LES REINSCRIPTIONS :

En Première et en Terminale, les réinscriptions se dérouleront en présentiel entre le **06 juin et le 11 juin 2025** selon un planning par classe diffusé sur l'ENT.

LISTE DES LIVRES

Les listes des livres sont disponibles sur le site internet du lycée à compter du 30 juin 2025.

LE DISPOSITIF ATOUTS NORMANDIE MIS EN PLACE PAR LE CONSEIL REGIONAL DE NORMANDIE

L'Atouts Livres scolaires concerne tous les lycéens normands : le montant forfaitaire est de 70 € pour acheter ou louer vos livres scolaires. Afin d'obtenir ce financement, tous les élèves doivent créer leur compte en ligne et faire une demande de l'Atouts livres scolaires dès le **1^{er} juillet**.

Mais « ATOUTS NORMANDIE » va bien au-delà de cette aide de rentrée pour les lycéens : en adhérent à son volet Culture – Sport – Initiatives (10 €), vous aurez accès à de nombreuses réductions pour le cinéma, les spectacles, les pratiques sportives (dont l'Association Sportive du lycée) ou artistiques, la formation au BAFA...

Pour découvrir tous les avantages de l'ATOUTS NORMANDIE, rendez-vous sur le site atouts.normandie.fr

La région Normandie prête aux élèves un ordinateur durant la totalité de leur scolarité au lycée. Il sera distribué au lycée au cours du mois de septembre.

L'ACCUEIL DES ELEVES A LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2023 AU LYCEE MILLET

A l'internat le **lundi 1^{er} septembre 2025**

- **08h00** : Accueil des élèves de seconde internes

- **10h00** : Accueil des élèves de première et terminale internes

- **9h00** : Accueil des parents des élèves internes en salle Millet'nium

En classe le **lundi 1^{er} septembre 2025** :

- **9h00** : Accueil des élèves de seconde (journée d'intégration avec les professeurs principaux). Tous les élèves de seconde déjeuneront au restaurant scolaire du lycée. Les élèves externes devront prévoir 5 euros pour l'achat d'un ticket repas.

- **14h00** : Accueil des élèves de première et de terminale.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Lycée
Jean-François MILLET
Cherbourg-en-Cotentin

Inscription en PREMIERE ST2S 2025-2026

NOM : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Etablissement en 2024-2025: _____

Classe en 2024-2025 : _____

LV A

ANGLAIS

LV B

ESPAGNOL

ALLEMAND

ITALIEN

Options : Une seule option facultative possible.

Attention: L'inscription à une option vaut engagement pour l'année

EPS (3h/semaine)	Education physique et sportive	
----------------------------	-----------------------------------	--

ou

Arts (3h/semaine)	Arts Plastiques	
	Cinéma audiovisuel	
	Musique	
	Théâtre	

L'inscription dans une option est effective si le nombre de places et l'emploi du temps le permettent : (voir l'emploi du temps à la rentrée).

Date : _____

Signature élève :

Signature du responsable légal :

La **Maison des Lycéens (MDL)** est une association de loi 1901 créée en 2011 (elle remplace le Foyer Socio-Educatif, existant depuis la création du lycée, en 1966). Elle est gérée entièrement par les élèves. Elle a pour but de rassembler les élèves qui souhaitent participer, s'engager et organiser des **actions culturelles, artistiques, sportives ou humanitaires**.

L'association a son propre budget et permet l'achat de matériel pour équiper le **foyer des élèves** (mobilier, baby-foot, vidéo projecteur). C'est un outil essentiel du développement de l'action culturelle au sein de l'établissement, un espace de créativité, un centre d'apprentissage de la responsabilité, tous les élèves sont invités à participer à l'organisation des projets. Sur la base d'un programme élaboré par les élèves et en cohérence avec les propositions formulées par le Conseil de la Vie Lycéenne sur les activités socio-éducatives, la maison des lycéens peut mettre en place des activités culturelles et de loisirs tels que des clubs. La Maison des Lycéens participe aussi à l'information des élèves (droits, santé...). Elle a pour but de développer les relations sociales, les pratiques démocratiques et la communication dans l'établissement, de favoriser le développement de la personnalité de chacun et l'exercice de la citoyenneté, d'impulser des actions collectives d'entraide et de solidarité, de valoriser la créativité, l'initiative, l'esprit d'équipe et d'entreprise, de favoriser l'expression des individus et des groupes, de lutter contre toute discrimination se fondant notamment sur le sexe, la religion, l'origine ethnique ou sociale.

Clubs et activités : - sorties extra-scolaires, soirées à thèmes, cafétéria du foyer (gérée par les élèves), club radio, bal des terminales, tournoi inter-lycées, Saint Valentin, carnaval ... Sont autant de projets financés et gérés par la MDL. Elle participe également au fonctionnement de la galerie d'art, en finançant plusieurs expositions chaque année. Nous soutenons les demandes de financements pour divers projets culturels.

La Maison des Lycéens est à l'écoute de tous les élèves du lycée, et permet à chacun de proposer ses idées lors des réunions amicales.

Elle propose enfin des services comme l'utilisation d'un photocopieur dédié, le retrait de jeux, ainsi que de nombreux autres avantages pouvant être proposés par les membres durant l'année.

Année 2024 - 2025 : Présidente : Mathys DECHAMPS, vice-présidente : Lara LAPERGUE, trésorière : Mme BOISSET, Secrétaire : Cyrielle CORNANGUER--DEVISE.

ADHÉSION – ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

Pour adhérer, compléter la fiche ci-dessous et joindre un chèque de 10€ à l'ordre de la Maison des Lycéens du Lycée Millet en indiquant au dos du chèque les nom et prénom de l'élève. Les cartes de membre seront transmises dans les classes dès la deuxième semaine de septembre.

Adhésion à la Maison des Lycéens 2025-2026 Nom : Prénom : Classe :	Adhère à la Maison des Lycéens du Lycée J.F. Millet, Fait à Cherbourg en Cotentin, le..... Signature de l'élève Signature du responsable, (si l'élève est majeur) (si l'élève est mineur)
--	---



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



FICHE D'URGENCE

Année Scolaire : 2025-2026

Lycée
Jean-François MILLET
Cherbourg-en-Cotentin

Nom : Prénom :

Classe : Date de naissance :

Numéro de portable de l'élève.....

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :

N° et adresse du centre de sécurité sociale :

N° et adresse de l'assurance scolaire :

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

1. N° de téléphone du domicile :
2. N° du travail du père : Portable :
3. N° du travail de la mère : Portable :
4. Nom et N° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :
(pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel à 1ans, 6ans, entre 11ans et 13 ans)

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitement en cours, précautions particulières à prendre...)

NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :

* DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire. Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement ou sur la fiche infirmerie jointe.

A le,

Signature des parents,



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



FICHE INFIRMERIE

2025-2026

Si Vous le souhaitez, vous pouvez envoyer ce document, photocopies et certificats médicaux sous pli confidentiel à l'infirmerie du lycée Millet et contacter le service si nécessaire.

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

CLASSE :

Interne† DP† Externe†

Numéro de portable élève :

Adresse :

(Merci d'informer le secrétariat de scolarité, en cas de changement d'adresse).

Etablissement fréquenté l'an dernier (nom, adresse, classe) :

	PERE	MERE	AUTRE
NOM			
Prénom			
Adresse			
Tél domicile			
Tél portable			
Profession			
Tél employeur			

Parents séparés ou divorcés : oui† non†

Noms et Prénoms des frères et soeurs	Agés	Etablissement scolaire fréquenté ou autre

- **Vaccinations :** Joindre **OBLIGATOIREMENT** la photocopie du carnet de santé ou de vaccinations. (DTP-BCG-ROR-Hépatite-Papillomavirus)
Obligation vaccinale Art L3111.2, L3111.3 du code de santé publique.

- **PSC1 : titulaire du PSC1** ☐ Non ☐ Oui (si oui joindre la copie diplôme)

Nom et Adresse du médecin traitant :

N° de téléphone :

.../...

Signature du responsable légal de l'élève

FICHE D'INSCRIPTION A LA RESTAURATION OU A L'INTERNAT

ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

(à remplir et à remettre OBLIGATOIREMENT avec le dossier d'inscription)

Les tarifs seront notifiés par la Région Normandie fin juin 2025

1 – Elève

NOM :

PRENOM :

CLASSE :

2 – Responsable légal financier (celui qui paie les factures de restauration)

NOM :

PRENOM :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Adresse mail :

@

Téléphone :

Domicile :

Portable :

Travail :

Employeur :

déclare avoir choisi pour mon enfant, le mode de restauration ou hébergement suivant :

- ***les régimes seront définitifs à partir du 15 septembre 2025,***
- ***aucun changement de régime n'est autorisé en cours de trimestre,***
- ***à l'issue du trimestre, si vous souhaitez changer de régime, vous enverrez un mail 15 jours avant la fin du trimestre à marie-noelle.labbey@ac-normandie.fr***

- ☐ * je n'inscris pas mon enfant à la demi-pension ou à l'internat
- ☐ au repas : 1 à 3 jours fixes maximum par semaine, payable d'avance. Le choix des jours sera fait entre le 1^{er} et le 12 septembre,
- ☐ demi-pension 4 jours semaine, lundi, mardi, jeudi et vendredi,
- ☐ demi-pension 5 jours semaine, du lundi au vendredi,
- ☐ internat 4 nuits/5 jours (du lundi matin au vendredi),
- ☐ internat 5 nuits/5 jours (du dimanche soir au vendredi),
- ☐ interne externé (élèves de CPGE uniquement).

} sous réserve
de place
disponible

* cocher la case correspondante

Fait à, le/...../.....

Signature du responsable légal financier,
précédée de la mention « lu et approuvé »,



PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT A CE DOCUMENT

- 1 - RIB** au nom et prénom du responsable financier (s'il s'agit d'un compte commun, il doit **impérativement** faire apparaître le nom et prénom du responsable financier indiqué au point n° 2) : **Document indispensable** pour le paiement des bourses, remboursements (reliquats voyages, etc...).
- 2 - Copie intégrale** du livret de famille (*uniquement pour les nouveaux élèves*) ou en cas de changement de situation familiale.

Modes de règlement :

- télépaiement : <https://teleservices.education.gouv.fr> ou sur Educ de Normandie, identifiez-vous avec le compte « Educonnect » qui vous a été attribué (identifiant + mot de passe),
- virement bancaire, avec en objet : prénom et nom de l'élève.
- chèque libellé à l'ordre de « l'agent comptable du lycée Millet »,
- à défaut, en espèces à la caisse du lycée.
- **Le lycée ne met pas en place de prélèvement automatique.**

Pour tous renseignements concernant les tarifs et les modalités de paiement, prendre contact avec : marie-noelle.labbey@ac-normandie.fr tél. 02.33.87.69.02

En cas de difficultés financières : prendre contact avec sandrine.lelandais@ac-normandie.fr tél. 02.33.87.69.00 ou avec l'assistante sociale sylvie.bouce@ac-normandie.fr tél. 02.33.87.69.00